



VILLE DE DUNHAM
APPEL D'OFFRES 2023-002
SERVICE DE VIDANGE, TRANSPORT ET DISPOSITIONS DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES
2023-2024

1.1 Description du projet

La Ville de Dunham demande des soumissions pour le service de vidange des fosses septiques pour les années 2023 et 2024. Le territoire de Dunham compte au total 1161 fosses septiques, dont une vidange doit être effectuée aux deux (2) ans :

- 2023 : Environ 632 fosses à vidanger ;
- 2024 : Environ 529 fosses à vidanger.

1.2 Documents d'appel d'offres

Les documents de soumissions sont disponibles à partir du 30 mars 2023, sur le Système Électronique d'Appels d'Offres à l'adresse électronique suivante : www.seao.ca.

1.3 Informations générales

Toute demande d'information ou de précision doit être adressée par écrit au responsable de l'appel d'offres, M. Jean-François Grandmont, par courriel à l'adresse suivante : jf.grandmont@ville.dunham.qc.ca.

1.4 Accords applicables

Cet appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de Libre Échange Canadien (ALEC).

1.5 Garantie de soumission

Pour être considérée, toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 5 % du montant total de la soumission (incluant taxes) valide pour une période de 60 jours suivant l'ouverture des soumissions.

1.6 Clôture des soumissions

Les soumissions doivent être déposées physiquement, dans des enveloppes cachetées portant la mention « Appel d'offres 2023-002 SERVICE DE VIDANGE, TRANSPORT ET DISPOSITIONS DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES 2023-2024 », à l'hôtel de ville, située au 3777, rue Principale, Dunham (Québec) J0E 1M0, **avant quatorze heures (14 h), le 20 avril 2023**. Les enveloppes seront ouvertes au même endroit, à la même date et à la même heure.

1.7 Plainte à l'Autorité des marchés publics

Toute entreprise ou personne intéressée par cet appel d'offres qui est d'avis que les documents d'appel d'offres ne respectent pas les règles contractuelles en vigueur peut déposer une plainte. La date limite de dépôt des plaintes est le 11 avril 2023.

La Ville de Dunham ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Dunham, le 30 mars 2023.

(signé)

M. Jean-François Grandmont, OMA
Greffier par intérim